ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. **Coin des rues Douane et Galvez,** connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. **Coin des rues St-Louis et Derbigny,** connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. **Local No 1525 rue St-Louis,** entre les rues Marais et Villeré.

IV. **Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur,** entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. **Local Nos 515 et 517 rue Robertson,** entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. **Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne** (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. **Et le Local 1317 rue Canal,** entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, faisant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le n méro vingt-trois de l'ilet No quarante cinq, borné par les rues De bigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt-cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 12 B, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Giroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesure vingt-cinq pieds, onze pouces de face à la rue St Louis, sur quatre vingt-onze pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrièmement—Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decastor (anciennement Levée) Chartres, Toulouse et St. Louis, désigné par le No soixante-douze sur un plan déposé dans l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St. Louis, de la vingt-huit à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de ce fe ville, dans l'ilet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et paralleles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (ancien nement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quarante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparte, entre les rues Union et Français.

Mme Veuve F. P. Pochè vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,808—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné sur le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Sorapuru et Philip.

George Meyer vs Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Philip, Annonciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1864 et déposé dans le bureau de L. S. Kenny, ancien notaire, lesquels dits lots contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le lot No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa, par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour l'ancien paroisse d'Orléans.
E. M. Hudson, avocat pour le plaignant.
23 Sept—23 30 — Oct 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

Loi No 171—session législative de l'année 1898.

Sec. 26. Il est, en outre, décrété, etc., Que le gouverneur de l'Etat désignera pour chaque paroisse, comprenant la paroisse d'Orléans, un avocat dont le devoir sera d'aider le percepteur de taxes, ou ex-officio le percepteur de taxes dans la paroisse pour laquelle il a été nommé, dans la perception des licences d'Etat et de paroisse, pourvu que par cette loi, et quand toutes les licences et penalités auront été perçues par l'intermédiaire dudit avocat, le délinquant devant la licence lui paie une commission de dix pour cent, calculant celle-ci sur le montant moyen de la licence et des pealités ainsi perçues et payées au percepteur de taxes. Ledit avocat ne recevra aucune autre compensation. L'avocat ainsi nommé servira durant sa bonne conduite, et sera exposé à été sommairement destitué par le Gouverneur pour une raison bonne et suffisante. Il sera du devoir des avocats de districts des paroisses des campagnes de representer les perepeurs des taxes des dites paroisses dans la perception des licences arriérées au cas où aucun avocat, n'accepterait cette nomination ou au cas où l'avocat ainsi nommé refuserait d'agir.

Le second jour du mois de mars de chaque année, le percepteur de taxes ou ex-officio percepteur de taxes livrera aux avocats ici mentionnés, une liste complète de tous les contribuables de licences délinquants, ainsi que leurs adresses et genre d'affaires; et l'avocat procèdera immédiatement à percevoir ces licences conformément à cette loi. Et si elles ne sont pas perçues dans les trente jours suivants à partir de la date de livraison des listes du percepteur de taxes ou ex-officio percepteur de taxes, il sera du devoir desdits avocats de soumettre un rapport écrit donnant les raisons pour la non collection aux percepteurs, dont ce sera le devoir d'envoyer le rapport à l'Auditeur des comptes publics. Pourvu que les avocats ici en question, les commis de cour, les shérifs, les constables et autres officiers ne reçoivent aucune compensation, commission, salaire, honoraires de dossier ou honoraires pour services rendus dans un procès quelconque ou une action en recouvrement de licences conformément aux dispositions de cette loi, où ledit percepteur de taxes ou ex-officio percepteur de taxes aura été impuissant à obtenir une pleine et entière satisfaction, et le paiement d'un jugement quelconque en faveur de l'Etat de la Louisiane; et pourvu que, de plus, lesdits avocats, commis de cours, shérifs, constables et autres officiers ne reçoivent aucune compensation dans un procès pour licence pour services rendus, dans lequel procès un jugement a été rendu contre le percepteur de taxes, ou l'ex-officio percepteur de taxes de l'Etat de la Louisiane.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District.

Agnes Schmiderer vs G. A. Schmidt Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,530—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Un, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Conti et St. Louis sur un plan No 10 dans le bureau de Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure conformément audit plan seize pieds six pouces de face au Passage de la Bourse, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux huitièmes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti. trente deux pieds huit pouces et quatre huitièmes sur la ligne le séparant du lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Conrad G. Collins, avocat de la plaignante.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à Victor Maubert, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal Derbigny et Claiborne, désigné par le No Dix de l'ilet No Quarante-Neuf sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville; et ledit lot mesure conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District et ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne et étant composé de la partie ou fond de plusieurs lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'ilet No Quarante-Neuf sur lesusdit plan tiré par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales desdits lots Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne de côté du ci-dessus lot No Dix, la plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ladite portion de terre du restant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus près de la rue du Canal, du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne originale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé—cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Benedic, avocat pour le plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et lesdit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 63. Cent un pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No 67. Le lot No 67 me sure trente pieds de face à la rue Félicité, cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 66 et quatre-vingt dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatre-vingt quatre pieds et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur sur des lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Un autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté du No séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, étant la partie du côté et du fond de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, voyer, fixé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien no aire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privi lèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Colombus.

J. Numa Roussel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1529 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent pieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGlein, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

Bulletin Financier.

Jeudi, 20 octobre 1898.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$6,387,893 00	$693,056 00
Même temps la semaine dernière.....	6,304,471 00	803,328 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—

Papier exceptionnel.....	6@7
do Al.....	7@8
Prêts sur garanties collatérales....	4@5
Time do do	5@6
Papier hypothécaire.....	7@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souverains Victoria.....	$4 80@4 90
20-francs.....	$3 80@3 90
Doublons espagnols.....	$15 40@15 60
Pièces espagnoles.....	$4 70
Or léger américain.....	97@97½c
Argent mutilé américain, par oz.....	52@54
Dollars mexicains.....	43½
Sols péruviens.....	42½
Pesos chiliens.....	42½
Argent anglais, par £.....	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre.....	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France.....	18¾@19¼
LONDRES—	
Taux de la Banque d'Angleterre	4 0/0.
Consols pour l'argent	108 11/16
Pour accompte	108⅞
PARIS—	
Rentes	101 90.
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE —	
Londres	27 1/16
New-York	60@61.

CHANGE.

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours).....	480	@480¾
Traites de banques (à vue).....	485	

Les FRANCS sont stables.

France de commerce (60 jours).....	5.26¼
Traites de banques (à vue).....	5.21¼

RELEVE MARKS—93 15/16

LE CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 50c d'esc
Traites de banques 50c de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Après l'appel de 2 P M
$500 N. O. City and Lake RR. 5s.. 104

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.....	100	119½	....
Citizens'.....	100	....	....
Germania National.....	100	....	100
Germania Savings.....	100	340	....
Hibernia National.....	100	190½	200
Louisiana National.....	100	117	121
Metropolitan.....	100	130	....
N. O. National.....	100	500	560
People's.....	50	38	39¾
Providential Savings.....	100	....	85
State National.....	100	100	104½
Teutonia.....	100	83	90
Union National.....	100	74	....
United States Savings.....	100	....	90
Whitney National.....	100	350	....
Compagnies d'assurance.			
Firemen's.....	50	4	....
Germania Ins. Co.....	100	70	85
Hibernia Ins.....	100	106	....
Home Ins.....	50	94	....
Lafayette.....	100	....	80
Merchants' Ins. Co.....	100	65¾	....
Mechanics' and Traders'.....	100	75	....
N. O. Ins. Ass.....	100	75	80
Sun Mutual Ins.....	100	125	130
Southern Ins. Co.....	100	105	115
Teutonia.....	100	133	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	120	125
Crescent City.....	100	15	22
Esplanade.....	100	151	200
Gravier.....	100	....	....
New Orleans City.....	50	23½	25
St. Charles Street.....	50	52	54½
Actions diverses.			
J. G. Slaughterhouse.....	50	38½	....
Jackson Brewing Co.....	100	....	....
Jefferson City Gas Light.....	100	....	....
N. O. Brewing Ass.....	100	8	....
N. O. Gas Light Co.....	100	....	108¾
N. O. Waterworks Co.....	100	91¼	....
N. O. Land Co.....	10	4	5
Algiers W. W. & Elect.....	100	....	....
Cotton Exchange Stock.....	200	....	....
French Opera Association.....	....	....	....
Gen. Banded Warehouse.....	100	....	....
Interstate Transfer Co.....	100	....	....
Varieties Theatre.....	1500	....	....
Mech., Dealers and Lumb.....	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
N. L. & B. Ass.....	25	....	....
Jockey Club.....	100	....	....
N. O. Cold Storage Co.....	100	....	....
Orgetta Gravel.....	100	....	....
Standard Gracon Chem.....	100	....	....
Sugar Exchange.....	250	....	....
Upper Rhed Co.....	60	....	....
Texas and Pacific RR. Co.....	....	....	....
Traction Prefd.....	100	....	....
do common.....	100	....	....
Comb. T. Steel.....	....	....	....
Louisiana Electric Light.....	100	....	....
St. Martin's Oil Works.....	....	....	....
Stearine Fermentation Co. of Cal.	10	....	....
Edison Elec. Co.....	....	....	....
Fakenthen Ferment Co.....	....	....	....
Stafford Mineral Springs.....	....	....	....
Independent Oil Works.....	....	....	....
Young Men's Ath. Club.....	....	....	....
Gens d'Etat.			
Louisiana 4s.....	....	105¾	106¾
Consolidated Bds.....	....	....	....
Gens de ville.			
Premium.....	....	215¾	218
Premium drawn number.....	....	....	....
City 4's.....	....	106⅝	107
City 7's, gold.....	....	....	....
Privilege on Nos.....	....	....	....
Levee 6s.			
Atchafalaya Levee Bds.....	104	....	....
Bossier Levee Bds.....	100	110¼	....
Caddo Levee Bonds.....	100	110¼	....
5th District Levee Bds 1908 ...	100	101¾	....
do do do 1911 ...	100	102½	....
do do do 1913 ...	100	104¼	....
Lafourche Levee Bds.....	100	107⅝	109¼
Lake Borgne Levee Bds ...	....	....	....
Orleans Levee Bds.....	100	105¾	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs.....	100	110	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs.....	100	111	....
Pontchartrain L. B. 50 yrs.....	100	116⅞	120
Red River Atch. & B. B. Bds .	100	106⅞	109
Tensas Basin Bonds.....	....	....	....
Gens divers.			
United States 4's of 1907.....	....	111¼	....
U. S. 4's of 1925.....	....	127¼	....
U. S. 5's.....	....	112¼	....
U. S. 3's.....	....	105¼	....
Canal & Claib. St. R.R. M. [Gold]	....	121	125
Morgan's L. and T. R. R. 7's...	....	133½	136
Morgan's L. T. R. R. 6's gold ...	....	122¾	124
Crescent City R.R. new 5s [Gold].	....	81¼	82⅞
N. O. City and Lake 5s [Gold].	....	104	1 04½
Orleans R.R 6s [Gold].....	....	106¼	110
N. O. Brewing Ass'n bonds.....	....	60½	62½
N. O. Waterworks 1st mort.....	....	....	....
... ... 2d mort.....	....	....	....
Algiers W. W. & E. Bds Gold.....	....	....	....
American Brew'g Co. Bds.....	....	....	....
Canal and Claib. St. M. old.....	....	....	....
Crescent City R.R. 1st 6s.....	....	....	....
Artisan Bonds.....	....	....	....
Elyton Land Co. Bond 5s.....	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds..	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.....	....	....	....
Nat & Red RivRR. 1st mort. gold	....	....	....
New South Bld Ass'n.....	....	....	....
... ... C.....	....	....	....
N. O. Abattoir Co.....	....	....	....
Mission Exchange 1st mort.....	....	....	....
N. O. City RR. Co. mort 6s ...	....	....	....
Carrollton R.R. Co. 1st mort 1901	....	....	....
... ... 1907	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs [Gold]...	....	....	....
Carrollton 12 yrs [Gold]...	....	....	....
Carrollton 14 yrs [Gold]...	....	....	....
N. O. Traction Co., Power House Bds.....	....	....	....
Orleans RR 2nd mort.....	....	....	....
St. Charles St. RR. mort. 1899..	....	....	....
do do 1900..	....	....	....
do do 1901..	....	....	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort..	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort....	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort....	....	....	....
Certificats et Warrants.			
Police certificates.....	....	....	....
School certificates.....	....	....	....
City scrip, new.....	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880.....	....	....	....
Unpaid State coupons No 12....	....	....	....
State school warrants.....	....	....	....
C. St. L. & N. O. Gold 5s.....	....	....	....
N. O. Cotton Ex. 1st Mrt.....	....	....	....
Algiers W. W. & Elec. Co.....	....	....	....

Bulletin Commercial

Jeudi, 20 octobre 1898.

COTON.

Marché de la Nile-Orléans.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,150 balles et 3,800 à arriver

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary.....	3 nom
Ordinary.....	3½
Good Ordinary.....	4 3/16
Low Middling.....	4 9/16
Middling.....	4 15/16
Good Middling.....	5¼
Middling Fair.....	5 11/16 nom
Fair.....	6 15/16 "

N. O. FUTURES.

Stables.

Janvier.....	4.98@4.99
Février.....	5.03@5.04
Mars.....	5.09@5.10
Avril.....	5.14@5.15
Mai.....	5.19@5.20
Juin.....	5.24@5.25
Juillet.....	5.28@5.29
Août.....	— @ —
Septembre.....	— @ —
Octobre.....	4.87 Bid
Novembre.....	4.88@4.90
Décembre.....	4.94@4.95

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui middling était coté à—

Galveston.....	5
Mobile.....	4 7/8
Savannah.....	4¾
Charleston.....	4 13/16 asked
Wilmington.....	5
Norfolk.....	5⅛
Baltimore.....	5⅜
Boston.....	5 7/16
Philadelphie.....	5 11/16
Memphis.....	5
Augusta.....	5⅛
St-Louis.....	5

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Coton—Middling Gulf 5 11/16.

N. Y. FUTURES.

Stables

Janvier.....	5.31@5.32
Février.....	5.35@5.36
Mars.....	5.39@5.40
Avril.....	5.43@5.44
Mai.....	5.47@5.48
Juin.....	5.51@5.52
Juillet.....	5.54@5.55
Août.....	5.58@5.59
Septembre.....	— @ —
Octobre.....	5.20@5.21
Novembre.....	5.21@5.22
Décembre.....	5.26@5.27

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, HIER—